

ETUDES

Bilan 2021 Perspectives 2022

de l'économie des Hauts-de-France





Malgré les incertitudes, le rebond de l'activité s'est confirmé en 2021

Fin 2020, de nombreux dirigeants étaient dans l'expectative et beaucoup redoutaient une année 2021 difficile faute de visibilité... **Malgré la crise sanitaire et ses soubresauts, l'activité économique a connu un net rebond notamment à partir de l'été 2021 ce qui a permis à l'économie française de connaître une croissance record de 7% en partie grâce aux aides et au plan de relance qui ont soutenu la reprise.**

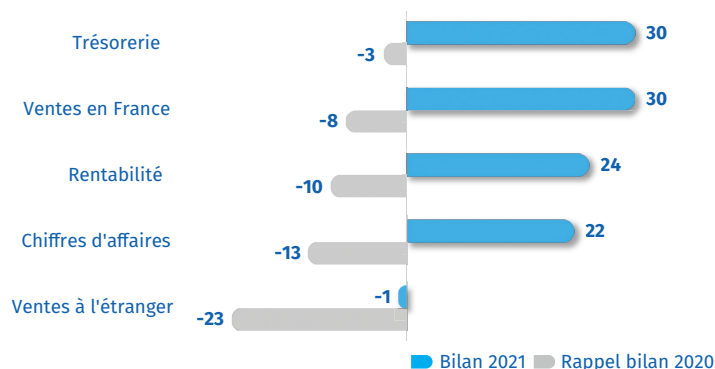
En région, tous les indicateurs économiques progressent fortement et suivent la trajectoire nationale. Les dirigeants interrogés fin 2021 indiquent **un solde d'opinion sur le chiffre d'affaires en nette progression par rapport à l'an dernier avec un solde d'opinion à +22 contre -13 en 2020.**

Ce bon courant d'affaires a été porté par les ventes sur le marché intérieur qui ont fortement progressé avec un solde d'opinion à 30 contre -8 en 2020. **A l'inverse les ventes à l'étranger ont été peu dynamiques** avec un solde d'opinion à -1.

Dans ce contexte nettement plus **favorable la trésorerie des entreprises régionales s'est renforcée et la rentabilité a également progressé.**

Seul bémol à cette situation favorable, les dirigeants n'ont pas investi à la hauteur du niveau d'activité et **plus d'un sur deux déclarent ne pas avoir eu d'investissements en 2021.**

Opinion des dirigeants sur le bilan - principaux indicateurs
(solde d'opinion en points) (*)



(*) Voir définition dans la note méthodologique en dernière page



52%
des entreprises n'ont
pas investi
en **2021**

Le bilan par secteurs



La reprise ne concerne pas tous les secteurs avec la même intensité

Reprise forte dans 5 secteurs



BTP (+57)



Commerce interentreprises (+46)



Services aux entreprises (+40)



Transport-Logistique (+38)



Industrie (+34)

(xx) Solde d'opinion sur le chiffre d'affaires

Reprise plus modérée dans 2 secteurs



Commerce de détail (+23)



Services aux particuliers (+9)

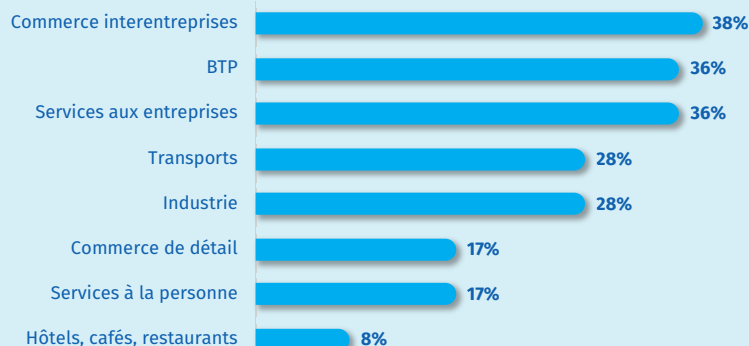
1 secteur encore impacté par la crise



Hôtels et restaurants (-27)

1 dirigeant sur 4
juge la
situation économique
bonne
(11% en 2020)

Part des dirigeants jugeant la situation économique bonne par secteurs





2022, une année de consolidation avec des incertitudes

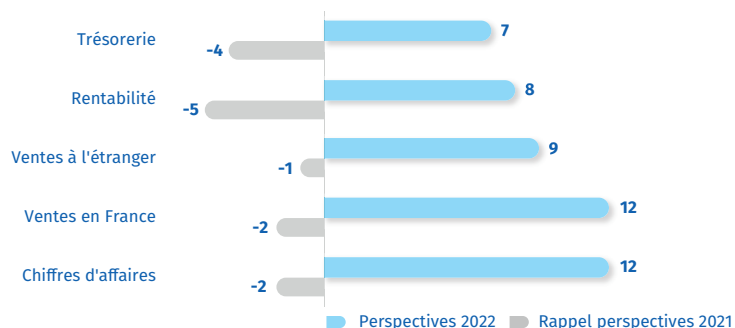
Les dirigeants restent prudents sur l'intensité de la reprise en 2022. Beaucoup d'incertitudes et de freins (voir page 6) demeurent et pourraient entraver l'activité.

Ainsi le **solde d'opinion sur les perspectives de chiffre d'affaires progresse** (+12) par rapport aux perspectives exprimées pour 2021 mais les dirigeants sont majoritaires à tabler sur une activité stable.

Dans ce contexte, **les dirigeants ne tablent pas sur une nette amélioration de leur trésorerie et de leur rentabilité** avec respectivement un solde d'opinion de +7 et +8.

Signe d'un manque de confiance sur l'avenir **71% des dirigeants envisagent de ne pas investir en 2022**. Au niveau de l'emploi les perspectives sont plutôt favorables, **70% des dirigeants prévoient une stabilité de leurs effectifs en 2022 et 21% envisagent de recruter**.

Opinion des dirigeants sur les principaux indicateurs
(solde d'opinion en points) (*)



(*) Voir définition dans la note méthodologique en dernière page



70%
des dirigeants
envisagent
de ne
pas investir
en 2022

Les perspectives par secteurs



Des trajectoires différentes selon les secteurs pour 2022

Tous les secteurs ne prévoient pas la même dynamique de reprise d'activité en 2022, et les écarts sont parfois importants.

2 secteurs devraient tirer leur épingle du jeu en 2022 et connaître une activité particulièrement favorable : les services aux entreprises et l'industrie avec respectivement un solde d'opinion sur les perspectives d'activité à +25 et +24.

2 secteurs sont plus pessimistes : l'hôtellerie-restauration et le commerce de détail avec des soldes d'opinion sur les prévisions de chiffres d'affaires 2022 de +4 et +3.

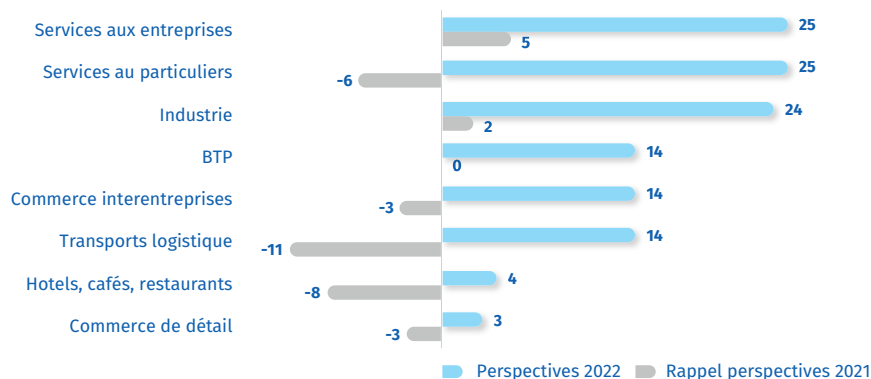
La trésorerie et la rentabilité devraient rester à de bons niveaux dans l'industrie et les services aux entreprises. Elles devraient être plus fragiles dans le commerce de détail et l'hôtellerie-restauration.

Concernant l'emploi, 4 secteurs devraient davantage recruter : le BTP, les services aux entreprises, le commerce interentreprises et l'industrie.

À l'exception du **secteur du transport qui prévoit de maintenir ses investissements pour 2022**, la majorité des dirigeants des autres secteurs indiquent ne pas avoir de projet.

Opinion des dirigeants sur les perspectives de chiffre d'affaires par secteur

(solde d'opinion en points) (*)



(*) Voir définition dans la note méthodologique en dernière page



Les freins et conséquences de la crise

De nouveaux freins au développement à surveiller en 2022

Si la reprise de l'activité a été forte, celle-ci a généré également des difficultés souvent inattendues et pouvant entraver l'activité des entreprises et la croissance. Les goulets d'étranglement se multiplient et doivent être surveillés attentivement...

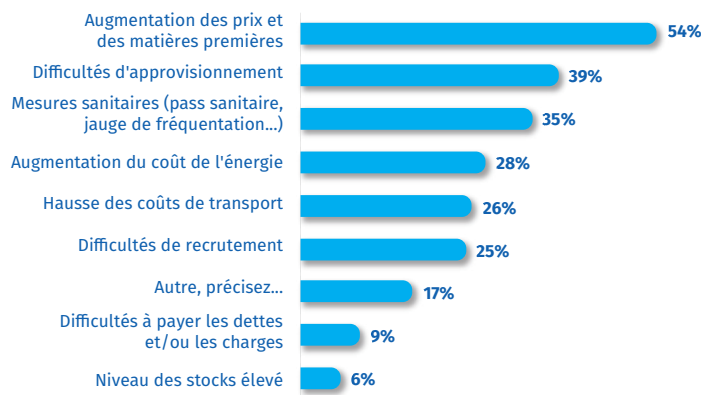
La première difficulté soulignée par les entreprises est l'augmentation des prix des matières premières pour 54% d'entre eux, notamment dans le secteur du BTP (77%) et le commerce interentreprises (70%). Les difficultés d'approvisionnements constituent le second frein au développement pour 39% des dirigeants. Depuis plusieurs mois de nombreux secteurs sont confrontés à des pénuries qui ont des conséquences non négligeables sur l'activité des entreprises : augmentation des prix, réduction des marges, inversion des rapports de force avec les fournisseurs, arrêt de chaîne de production, chômage technique, report des embauches, augmentation des stocks...).

Autre préoccupation pour 2022, le maintien des mesures sanitaires pour 35% des chefs d'entreprises notamment pour l'hôtellerie-restauration (76%) et les services à la personne (44%), l'augmentation des coûts de l'énergie pour 28% notamment pour les professionnels du transport (53%) et enfin la hausse des coûts de transport pour plus d'un quart des dirigeants notamment pour le secteur du transport (52%) et le commerce interentreprises (44%).

A noter que les difficultés de recrutement sont évoquées par un quart des dirigeants.

Quels sont les principaux freins au développement de votre activité ?

(les items choisis par moins de 10% des répondants ne figurent pas sur le graphique)



Question à choix multiples, total supérieur à 100%

Solutions envisagées suite à la crise sanitaire



Le digital et l'organisation du travail restent d'actualité pour l'après-crise

Depuis le début de la crise sanitaire, les entreprises doivent faire preuve d'une **adaptation sans précédent, bouleversant leur mode de fonctionnement** et les obligeant à réfléchir à des organisations qu'elles n'avaient pas envisagées ou n'avaient pas prévu de mettre en place sur cette période. Maintenant que le bout du tunnel semble se profiler, quelles solutions les dirigeants prévoient-ils pour que leur entreprise aborde cette période d'après-crise dans les meilleures conditions possibles ?

Boostées par les périodes de confinement, l'**utilisation du digital** ainsi que les **questions d'organisation du travail restent une réalité pour 1 dirigeant sur 4**.

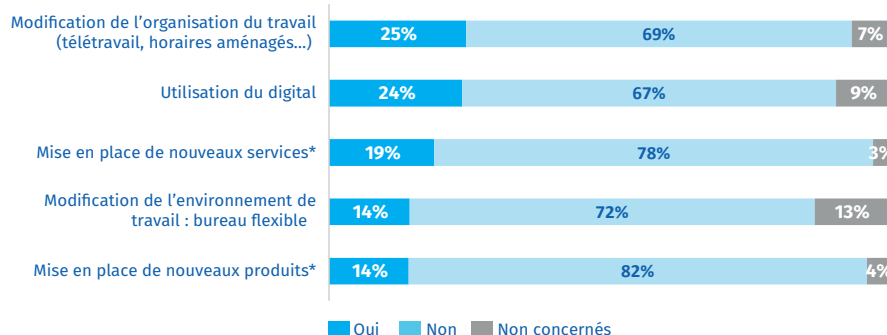
La mise en place de nouveaux services arrive en troisième position des solutions envisagées suite à la crise et concerne près d'1 entreprise sur 5.

On observe des différences selon le secteur d'activité dans lequel l'entreprise évolue. **L'utilisation du digital est davantage prise en compte dans l'industrie (31%) et les services aux entreprises (35%). Il en va de même pour la modification du travail** qui concerne ces secteurs dans de plus fortes proportions que les autres (33% pour chacun des deux secteurs). La mise en place de nouveaux services, quant à elle, est davantage développée dans le commerce de détail (26%) et les hôtels, cafés et restaurants (32%), tout comme le développement de nouveaux produits (respectivement 19% et 21%).

La taille de l'entreprise influence également les décisions du dirigeant. **Plus les entreprises sont grandes, plus elles ont recours aux modifications d'organisation du travail** (29% pour les entreprises de 10 à 49 salariés, 55% pour celles de 50 salariés et plus). De même, l'utilisation du digital est une solution d'après crise plus marquée dans les structures de 50 salariés et plus (35%).

Quelles conséquences durables la crise aura-t-elle sur votre activité ?

(les items choisis par moins de 10% des répondants ne figurent pas sur le graphique)



* en lien avec les nouveaux comportements des consommateurs / besoins des clients



Evolution de l'emploi

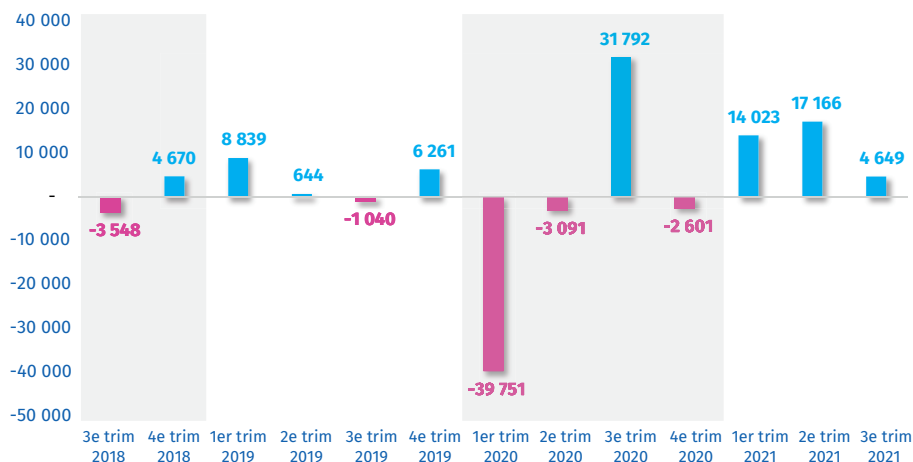
Un redémarrage de l'emploi

Après une année 2020 catastrophique, générant des pertes d'emploi importantes et malgré de nouveaux confinements et restrictions en début d'année, **les Hauts-de-France enregistrent une hausse conséquente des effectifs salariés au cours des trois premiers trimestres 2021 (+35 800)**. Cette amélioration de la situation de l'emploi, enregistrée également sur le plan national, permet de **surpasser le niveau d'avant la crise sanitaire**, (+23 000 par rapport au 4^{ème} trimestre 2019 en Hauts-de-France).

La quasi-totalité des secteurs d'activité ont dépassé leur niveau d'emploi enregistré à fin 2019, avec des évolutions de +1,9% pour les commerces, jusqu'à +3,6% pour le BTP. En revanche, l'industrie reste à un niveau d'emploi en deçà de celui enregistré avant crise (-2,1%), recul désormais structurel dans ce secteur dont certains dirigeants cherchent toutefois à relocaliser une partie de sa production en région.

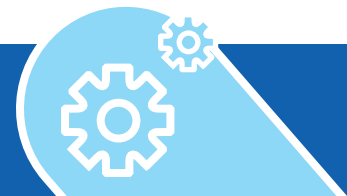
Le taux de chômage atteint 9,7% au 3^{ème} trimestre 2021, soit un recul marqué sur une année glissante (taux à 10,9% au 3^{ème} trimestre 2020) mais en légère augmentation par rapport au taux de 9,4% enregistré à fin juin. Avec un écart de 1,8 point par rapport à la moyenne nationale (hors DOM TOM), **la Région conserve le taux le plus élevé des régions de France métropolitaine**.

Hauts-de-France : évolution trimestrielle de l'emploi



Source : URSSAF, données CVS, traitements CCI Hauts-de-France

Solutions mises en oeuvre face aux difficultés de recrutement



Des difficultés de recrutement particulièrement marquées

Les **difficultés de recrutement**, considérées comme un frein au développement de l'entreprise, **se sont particulièrement accentuées dans ce contexte de reprise économique**. Un quart des dirigeants ont déclaré être concernés par la complexité que représente la recherche de nouveaux collaborateurs, soit 13 points de plus que la part enregistrée l'an dernier. Ces difficultés sont particulièrement marquées pour les entreprises de moins de 10 salariés (47%) ainsi que dans certains secteurs d'activité.

Secteurs d'activité dont la part de dirigeants déclarant des difficultés de recrutement est la plus marquée



39%
BTP



38%
Transports



37%
Services aux entreprises

Pour y remédier, les entreprises n'ont eu d'autre choix que de mettre en place des **politiques attractives de recrutement**.

Moyens mis en oeuvre pour favoriser les recrutements

BTP (40%)



Recrutement sur les réseaux sociaux

55%

Industrie (25%)
+ 10 sal. (33%)



Politique incitative de salaires et de primes

40%



Attention à la qualité de vie au travail

43%

BTP (52%)

HCR (37%)



Industrie (57%)
BTP (54%)

Développement apprentissage

45%

1 à 9 sal. (10%)



10 sal. et + (24%)

Développement de la marque employeur

16%

Part plus importante que la moyenne des répondants

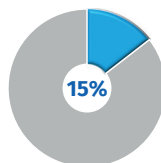
Part moins importante que la moyenne des répondants



Les problématiques de financement

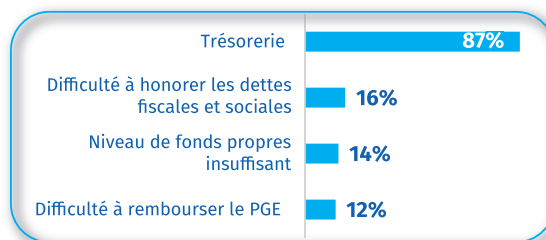
Les difficultés de financement préoccupent moins d'entreprises qu'il y a un an

15% des entreprises anticipent des problèmes de financement pour leur entreprise ; c'est 11 points de moins qu'il y a un an. Cependant, on observe des différences importantes selon les secteurs : **plus d'une entreprise sur cinq fait part de ses inquiétudes sur le sujet dans le BTP et dans l'hôtellerie-restauration**, alors qu'on n'en compte qu'une sur dix dans les transports et le commerce interentreprises. Par ailleurs, on constate également que **ce sont les entreprises de moins de 50 salariés qui sont les plus exposées à ce type de difficultés** (15% d'entre elles anticipent des problèmes de financement, contre 7% pour les entreprises de plus de 50 salariés).



des entreprises anticipent des problèmes de financement

Les problèmes de financement des entreprises



Question à choix multiples, total supérieur à 100%

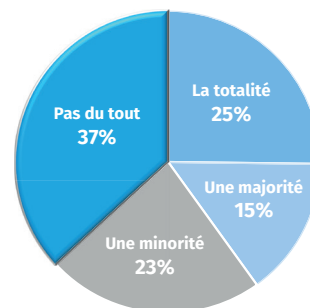
Les problèmes de trésorerie sont les plus fréquemment cités par les dirigeants (87%), loin devant les difficultés à honorer les dettes fiscales et sociales (16%), l'insuffisance de fonds propres (14%) et les difficultés à rembourser le PGE (12%).

La majorité des entreprises qui a bénéficié du PGE ne l'a pas dépensé en totalité

Près d'une entreprise sur trois a bénéficié du Prêt Garanti par l'Etat (PGE). Les entreprises du secteur de l'hôtellerie-restauration et de la construction sont celles qui en ont bénéficié le plus massivement (respectivement 43% et 35%), et en termes de taille, ce sont les entreprises de 1 à 50 salariés (36%).

Parmi les entreprises qui ont bénéficié du PGE, **25% indiquent l'avoir d'ores et déjà dépensé en totalité**, et 15% en ont dépensé plus de la moitié. Il y a donc 60% des entreprises qui ont dépensé moins de la moitié de son montant (23%), voire rien dépensé encore (37%). Concernant le remboursement, 10% des entreprises l'ont réalisé intégralement en 2021 et 11% prévoient de le faire en 2022 ; il s'agit principalement d'entreprises qui ne l'ont pas dépensé. Par ailleurs, seules 4% des entreprises font part de leur crainte de ne pas être en capacité de rembourser leur PGE ; parmi elles, plus de la moitié l'ont déjà dépensé en totalité.

Avez-vous dépensé le PGE dont vous avez bénéficié ?



Créations et défaillances

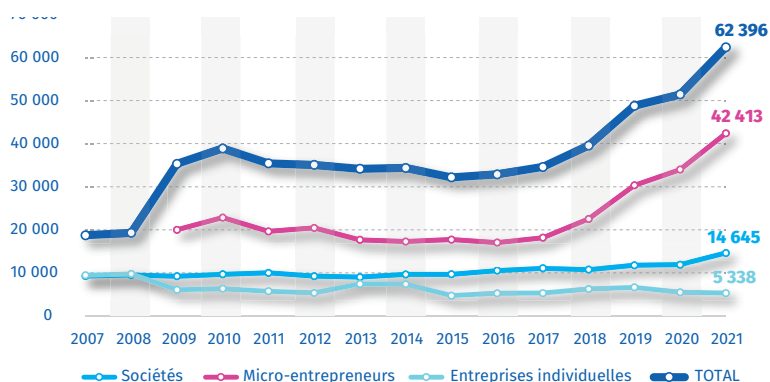


Près de 62 400 créations d'entreprises en 2021

Le nombre de créations d'entreprises a fortement augmenté en 2021 (+21%). Comme les années précédentes, ce sont les micro-entreprises qui tirent ces chiffres vers le haut : elles représentent près de 7 créations sur 10 et sont en hausse de 25% par rapport à 2020. On observe également une hausse significative des créations sous forme de sociétés (+23%). A l'inverse, les créations sous forme d'entreprises individuelles sont en recul de 3% par rapport à 2020 (et de 20% par rapport à 2019).

Cette hausse des créations concerne tous les secteurs d'activité, et en particulier celui des transports. Ainsi, entre 2014 et 2021, le nombre de créations annuelles a été multiplié par 12 dans ce secteur, principalement en raison de l'explosion du nombre de créations de micro-entreprises, qui y représentent 9 créations sur 10 en 2021.

Les créations dans les Hauts-de-France



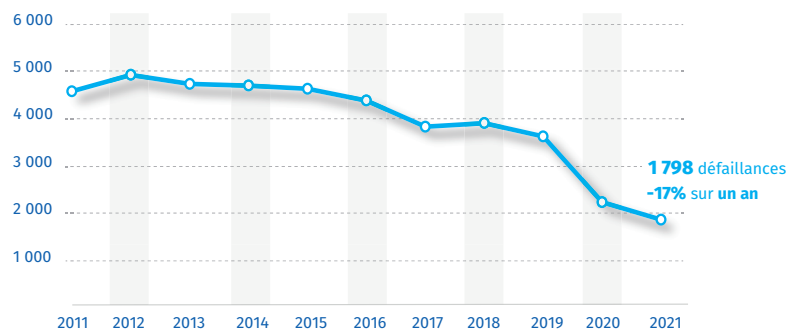
Source : Insee, données brutes - Traitement CCI de région Hauts-de-France

« Seulement » 1 800 défaillances en 2021

Près de 1 800 défaillances d'entreprises ont été enregistrées en 2021, soit une baisse de 17% par rapport à 2020, et de 49% par rapport à 2019. Cette baisse concerne quasiment tous les secteurs d'activité, toutes les tailles et toutes les localisations d'entreprises, à quelques exceptions près. Ainsi, on constate une hausse des procédures dans le commerce interentreprises (90, +7%), dans les entreprises de 10 à 19 salariés (69, +3%), et dans 4 zones d'emploi (Dunkerque, Berck, Maubeuge et Valenciennes). Les chiffres restent toutefois inférieurs aux niveaux observés en 2019.

Par ailleurs, les derniers chiffres de l'année 2021 semblent indiquer une inversion de tendance pour les mois à venir, avec un nombre de défaillances qui repartirait à la hausse. Ceci restera à confirmer en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des différents dispositifs d'aide proposés aux entreprises en 2022.

Les défaillances dans les Hauts-de-France



Source : Ellipse - Traitement CCI de région Hauts-de-France

Analyse réalisée par :
Delphine Denoual, Annabelle Grave et
Grégory Stanislawski

Méthodologie

Enquête réalisée par la CCI de région Hauts-de-France au cours des mois de novembre et décembre 2021 auprès d'un échantillon représentatif (taille, secteur et territoires) d'entreprises. Près de 4 060 questionnaires ont été exploités à l'issue de cette enquête (1 679 pour le commerce de détail et les services aux particuliers, 882 pour le commerce interentreprises et les services aux entreprises, 447 pour l'industrie, 386 pour le BTP, 589 pour les hôtels-café-restaurants et 81 pour le transport-logistique). Sur les secteurs suivants, la cible démarre à 1 salarié : industrie, commerce interentreprises, BTP, transport et logistique. Les secteurs suivants ont été écartés car ils ne relèvent pas de la cible CCI : enseignement, éducation, santé et action sociale. De même, n'ont pas été intégrées les activités de banque, assurances et activités immobilières. Le panel a été construit de façon à être représentatif de la structure économique du territoire Hauts-de-France (selon la cible définie par la CCI). Le solde d'opinion d'un indicateur est la différence entre les opinions positives et négatives. Par exemple, un solde d'opinion positif sur le chiffre d'affaires signifie qu'il y a plus de dirigeants qui estiment que leur chiffre d'affaires est bon par rapport à ceux qui l'estiment mauvais.

Facebook
@CCIHautsdeFrance

Twitter
@CCI_hdf

LinkedIn
CCI Hauts-de-France

hautsdefrance.cci.fr

